



Introduction à SPOTT

20 indicateurs clés pour les entreprises forestières

Juillet 2022 (v2)

Qu'est-ce que SPOTT?

SPOTT (www.spott.org) évalue des producteurs, transformateurs et négociants de matières premières agricoles et bois sur leur reporting public quant aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). SPOTT évalue des entreprises des secteurs bois et papier à l'aune de 179 indicateurs et renouvelle chaque année les évaluations afin d'observer la progression. Des investisseurs, acheteurs et autres acteurs peuvent utiliser les évaluations SPOTT pour éclairer leurs activités d'engagement, gérer les risques ESG, et ainsi accroître la transparence dans ces industries.

Comment fonctionnent les évaluations ?

Les évaluations SPOTT concernent principalement la communication publique par les entreprises de leurs politiques et procédures de durabilité. Elles n'incluent donc pas les informations communiquées à ZSL en privé. L'équipe SPOTT examine les sites internet, rapports et publications des entreprises en fonction de 179 indicateurs répartis en 10 catégories. ZSL contacte ensuite chaque entreprise pour lui transmettre son évaluation et lui proposer d'en discuter ou d'éclaircir certains aspects. Les entreprises peuvent ainsi faire des commentaires et publier de nouvelles informations avant la finalisation et publication de leur évaluation sur le site internet de SPOTT.

SPOTT n'a pas besoin d'autorisations pour évaluer des entreprises, car seules les informations accessibles au public sont utilisées. Cependant, les entreprises dont des coordonnées sont disponibles sont informées chaque année de leur évaluation. Elles ont donc la possibilité d'échanger avec l'équipe SPOTT tout au long du processus.

Les évaluations sont renouvelées tous les ans. Celles des entreprises des secteurs bois et papier commencent généralement en avril et sont publiées en juillet.

Les critères d'évaluation utilisés par SPOTT pour les entreprises des secteurs bois et papier sont disponibles en français, anglais, espagnol et bahasa indonésien : <https://www.spott.org/timber-pulp/>.



Pourquoi les entreprises ont-elles intérêt à participer au processus d'évaluation ?

Les évaluations SPOTT constituent une étude gratuite du reporting de l'entreprise sur les questions de durabilité. Elles sont utiles aux entreprises pour identifier les améliorations qu'elles peuvent apporter à leurs politiques et reporting, et pour prioriser les actions qui leur permettront de progresser dans leur transparence et leur gestion de la durabilité. Une production non durable entraîne des risques opérationnels, réputationnels, réglementaires, financiers et d'accès au marché pour les entreprises, alors que de bonnes pratiques représentent des opportunités sur tous ces sujets. En évaluant de manière indépendante plusieurs entreprises d'un même secteur, SPOTT leur permet également de comparer leurs performances avec celles d'autres entreprises de l'industrie.

Des investisseurs institutionnels, banques, acheteurs, revendeurs, ONG et chercheurs utilisent SPOTT. Les principales parties prenantes des entreprises peuvent utiliser les évaluations pour décider de leurs liens avec les entreprises ; par exemple pour prendre des décisions d'investissement et de prêt, ou pour examiner la conformité des chaînes d'approvisionnement avec leurs propres engagements.

Plusieurs parties prenantes déclarent publiquement leur soutien à SPOTT et à son approche en faisant partie du Supporter Network : <https://www.spott.org/supporter-network/>.

Par où commencer ?

Une entreprise qui commence à s'engager dans le processus d'évaluation SPOTT et à améliorer son reporting sur la durabilité de ses opérations peut entreprendre certaines actions en priorité.

Site internet



L'équipe SPOTT commence par rechercher des informations sur le site internet de l'entreprise. Celui-ci doit contenir des informations claires sur les activités de l'entreprise et leur durabilité. Ces informations doivent être librement accessibles à toute personne consultant le site, et toutes les données doivent être clairement datées et tenues à jour.

Principales politiques et données organisationnelles



Le site internet d'une entreprise doit contenir ses principales politiques et les informations de base sur son organisation, soit dans des pages web dédiées, soit dans des documents téléchargeables ou accessibles depuis le site. La page suivante de ce guide indique les informations et politiques que SPOTT conseille aux entreprises de mettre en place et de publier en priorité. L'évaluation reçue par l'entreprise lui indique dans quels domaines elle peut améliorer son reporting.

Coordonnées



L'équipe SPOTT s'efforce d'informer les entreprises qu'elles sont évaluées et de communiquer avec ses représentants pour leur proposer de l'aide. Il est donc important de s'assurer que les coordonnées d'une personne de l'équipe en charge des questions de durabilité sont à jour et accessibles sur le site internet de l'entreprise ou fournies à SPOTT. L'entreprise peut contacter l'équipe SPOTT à tout moment en envoyant un courriel à l'adresse spott@zsl.org.

Formulaire de clarification des activités



Chaque année avant le début des évaluations, l'équipe SPOTT envoie à toutes les entreprises un formulaire dans lequel elles peuvent indiquer la portée de leurs activités et ainsi aider l'équipe d'évaluation à décider quels indicateurs sont pertinents pour chaque entreprise. Le renvoi de ce formulaire est facultatif mais encouragé, car si les activités d'une entreprise ne sont pas clairement présentées dans ses communications publiques, celle-ci peut être évaluée sur la base d'indicateurs non pertinents, ce qui peut entraîner un score inférieur et moins précis.

Echanger avec l'équipe SPOTT



L'équipe SPOTT se tient disponible pour communiquer avec les entreprises évaluées tout au long de l'année, y compris en dehors de la période d'évaluation. Les entreprises sont encouragées à organiser un premier rendez-vous téléphonique avec l'équipe pour discuter d'éventuelles questions, puis à garder le lien et poursuivre la discussion tout au long du processus d'évaluation. Depuis 2020, le site internet SPOTT indique quelles entreprises ont communiqué avec l'équipe SPOTT lors du processus d'évaluation. Les entreprises qui le font ont généralement des scores plus élevés, en partie parce que l'équipe SPOTT a pu les aider à améliorer leur reporting au cours du processus.

Vingt indicateurs clés

SPOTT recommande aux entreprises de répondre en priorité aux critères des vingt indicateurs listés ci-dessous. Une entreprise qui respecte ces critères démontre qu'elle a mis en place les politiques de durabilité les plus importantes et publié les principales données sur son organisation.

Bases d'une gestion durable

Indicateur 1 : **Politique ou engagements pour la gestion forestière durable, pour l'ensemble des activités**

Indicateur 3 : **Poste à responsabilité en charge du développement durable**

Indicateur 171 : **Engagement à une conduite éthique et à l'interdiction de la corruption**

Indicateur 13 : **Liste publique des pays d'implantation et sites d'activité**

Indicateur 22 : **Cartes publiques des unités forestières d'aménagement (UFA)**

Indicateur 23 : **Plans d'aménagement forestier publiés pour toutes les UFA**

Engagements environnementaux

Indicateur 53 : **Engagement zéro déforestation**

Indicateur 63 : **Politique pour la biodiversité**

Indicateur 90 : **Engagement aux bonnes pratiques de gestion des sols et tourbières**

Indicateur 114 : **Engagement à protéger les cours d'eau grâce à des zones tampons**

Indicateur 116 : **Engagement à minimiser l'utilisation de substances chimiques, dont pesticides et engrais**

Indicateur 82 : **Engagement à réaliser des études d'impact environnemental et social (EIES)**

Indicateur 74 : **Engagement à effectuer des évaluations des Hautes Valeurs de Conservation (HVC)**

Indicateur 42 : **Engagement avec échéance à atteindre 100% de vérification externe de la légalité**

Indicateur 47 : **Engagement avec échéance à atteindre 100% de certification FSC FM des UFA**

Engagements sociaux

Indicateur 127 : **Engagement à respecter les droits humains**

Indicateur 130 : **Engagement à respecter les droits des communautés locales et autochtones**

Indicateur 134 : **Engagement au consentement préalable donné librement et en connaissance de cause (CPLCC)**

Indicateur 146 : **Engagement à respecter les conventions fondamentales de l'OIT et/ou d'autres principes reconnus de travail libre et équitable**

Indicateur 163 : **Engagement à soutenir les petits exploitants**

L'ensemble des indicateurs et critères utilisés par SPOTT pour évaluer les entreprises des secteurs bois et papier sont disponibles en français, anglais, espagnol et bahasa indonésien sur le site internet de SPOTT à ce lien : <https://www.spott.org/timber-pulp/>.

Quelques indications utiles quant aux évaluations SPOTT :

- SPOTT évalue généralement les entreprises au niveau du groupe. Si certaines activités sont décrites sur le site internet distinct d'une filiale, assurez-vous qu'un lien vers ces informations est indiqué sur le site internet principal du groupe. Toutes vos activités doivent y être clairement indiquées.
- Plusieurs indicateurs SPOTT requièrent que les informations publiées soient datées pour obtenir la totalité des points disponibles. Assurez-vous que l'année de la dernière mise à jour des informations et politiques soit clairement indiquée.
- SPOTT vérifie que les principaux engagements de l'entreprise s'appliquent également aux fournisseurs de l'entreprise. Assurez-vous que la portée de vos engagements est claire.
- SPOTT n'accepte pas les rapports soumis sur le site du CDP parce que leur accès y est limité. En revanche, les rapports CDP publiés sur le site internet de l'entreprise sont pris en compte. Si vous soumettez un rapport au CDP ou à une organisation similaire, veillez à en télécharger une copie sur votre propre site internet afin de le rendre public.
- Certains indicateurs permettent l'obtention automatique de points si l'entreprise est certifiée FSC, PEFC ou SVLK. Si votre entreprise est certifiée par d'autres systèmes de certification, vous pouvez télécharger les rapports d'audit sur votre site internet, ou en indiquer les liens, afin de rendre accessibles publiquement des informations supplémentaires qui sont vérifiées par des tierces parties et qui pourraient être prises en compte dans l'évaluation.
- Pour les entreprises qui opèrent dans le bassin du Congo, il est recommandé de soumettre de la documentation liée à la légalité des activités sur le site internet de l'Open Timber Portal, car ces documents sont contrôlés et reconnus, et peuvent ainsi entraîner des scores plus élevés sur SPOTT sur certains indicateurs.

Contactez-nous

Pour en savoir plus sur la manière dont votre entreprise est évaluée par SPOTT ou pour être assisté dans la mise en place d'engagements, contactez l'un·e de nos représentant·e·s par région :

- | | | |
|-------------------------------|--|-----------------|
| • Oliver Cupit | oliver.cupit@zsl.org | Global |
| • Armstrong Mba (francophone) | armstrong.mba@zsl.org | Afrique |
| • Eleanor Spencer | eleanor.spencer@zsl.org | Asie du Sud-Est |
| • Shu Chen | shu.chen@zsl.org | Chine |